

CONSTAT DE RECEPTION DES TRAVAUX

Obligatoire. Il est le point de départ de la période de garantie

« Assurance Construction »

Je soussigné _____

Maître de l'ouvrage (ou son représentant), après avoir procédé à l'examen des travaux exécutés par :

ETABLISSEMENTS ROBINO LE CLOS BLANCHARD 53 150 MONTOURTIER

au titre du marché en date du _____ concernant les travaux de

en présence de M. ROBINO représentant l'entreprise :

ETABLISSEMENTS ROBINO LE CLOS BLANCHARD 53 150 MONTOURTIER

Déclare que :

La réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du _____

La réception est prononcée avec effet à la date du _____ assortie des réserves mentionnées dans l'état au verso du présent Constat ⁽¹⁾

la réception est refusée différée pour les motifs suivants :

GARANTIES

Les garanties découlant des articles 1792, 1792-2 et 1792-3 du Code Civil commencent à courir à dater de la signature du présent Constat.

L'entreprise déclare avoir souscrit à cet effet une police d'« Assurance Construction » pour la couverture du risque.

La signature du Constat de réception et le règlement intégral des travaux autorisent le client à prendre possession de l'ouvrage.

FAIT A _____, LE _____

SIGNATURE DU MAITRE DE L'OUVRAGE :

(1) Si la réception est prononcée avec réserves, un état de ces dernières, figurant au verso, est dressé et précise le délai dans lequel les travaux qu'elle impose seront exécutés.

ETAT DES RESERVES

	Nature des réserves	Travaux à exécuter
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

L'Entreprise et le Maître de l'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves exposées ci-dessus seront exécutés dans un délai global de _____ à compter du _____

FAIT A _____ LE _____

SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE DU MAITRE DE L'OUVRAGE

CONSTAT DE LEVEE DES RESERVES

Le Maître de l'ouvrage lève les réserves, après avoir constaté que l'entreprise exécutante a valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections relevées ci-dessus énoncées.

FAIT A _____ LE _____

SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE DU MAITRE DE L'OUVRAGE